



Garde d'enfant après séparation

Par **cedced**, le **24/10/2008** à **20:11**

Bonjour,

Après nous être séparés avec ma femme, sans que nous soyons mariés ni pacsés, elle veut aller vivre avec notre enfant âgé de 2 ans à 200 km du domicile où l'on vivait ensemble et me demander une pension.

Je voulais donc savoir si elle avait le droit de demander la garde de l'enfant et une pension en déménageant si loin ou si elle était obligée de garder une proximité vis-à-vis du père de l'enfant svp.